



Amiens, le 19 juin 2017

Communiqué de presse

Amiens sporting club (ASC) – la Licorne Sécurisation des matchs de ligue 1



Philippe De Mester, préfet de la Somme organise ce lundi 19 juin une réunion consacrée à la sécurité et à l'organisation des matchs de football organisés à la Licorne, suite à la montée en ligue 1 de l'Amiens Sporting Club (ASC).

Cette réunion se déroule en présence des collectivités (Amiens et Amiens Métropole) des forces de l'ordre (Police nationale, direction nationale de lutte contre le hooliganisme) des pompiers, de Mégacité et des dirigeants du club.

Le but est d'arrêter les mesures d'accompagnement d'ordre public qui seront déployées lors des matchs, notamment aux abords du stade par les forces de l'ordre et dans le stade par la police municipale, les stadiers et contrôleurs de l'ASC.

L'ensemble des mesures de sécurité qui seront arrêtées d'un commun accord entre tous les acteurs présents à la réunion de ce jour, à la préfecture de la Somme visent à préserver l'esprit sportif des rencontres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat de développement territorial de l'amiénois signé par le Premier ministre le 16 mars dernier, l'État a décidé d'accompagner, dès cette année, la réhabilitation du stade de la Licorne à hauteur de 2,5 millions d'euros.